

[Traduction préparée par le ministère de Transport Canada]

Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget
Bibliothèque du Parlement
Édifices du Parlement
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Monsieur Fréchette,

Nous avons reçu votre lettre datée du 8 juillet 2014 dans laquelle vous demandez, en vertu du paragraphe 79.3 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, que nous vous fournissions l'information suivante :

- Une copie **non caviardée** de l'analyse de l'achalandage et des recettes de péage fournie par le cabinet de consultants Steer Davies Gleave au sujet du projet de nouveau pont pour le Saint-Laurent à Montréal.

Le rapport demandé a été produit par Steer Davies Gleave pour l'analyse de l'achalandage et des revenus de péage : « Nouveau pont pour le Saint-Laurent – Composante 2 : Rapport final sur les prévisions d'achalandage et de revenus novembre 2013 » (le Rapport).

Dans votre lettre, vous indiquez que le DPB effectue actuellement une analyse en vertu du paragraphe 79.2d) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui donne le mandat au DPB d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement à la demande de tout membre ou de tout comité parlementaire de l'une ou l'autre chambre du Parlement.

Nous sommes d'avis que l'information contenue dans le Rapport ne contribue pas à l'analyse du DPB sur les coûts financiers du projet du nouveau pont pour le Saint-Laurent. Néanmoins, nous fournissons dans le Rapport non seulement des données économiques et financières, mais aussi de l'information supplémentaire qui pourrait vous être utile. L'information surlignée en vert a été fournie par le gouvernement du Québec et ce dernier en est propriétaire. Nous vous demandons donc que, par courtoisie, cette information ne soit pas publiée.

Conformément à l'alinéa 79.3(2)*b* de la Loi, nous ne pouvons pas divulguer le chapitre 7 : Prévisions d'achalandage et de revenus ni l'annexe A du Rapport puisque ces documents sont contenus dans les documents confidentiels du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

J'espère que l'information fournie pourra être utilisée par le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Fréchette, mes salutations distinguées.

Louis Lévesque

Pièce jointe : Formulaire de réponse à IRO158

c. c. M. Douglas Nevison, Secrétaire adjoint au Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

M. Bill Matthews, Secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor